

Délibération du Conseil Municipal du 25 Septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq Septembre, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Silly Le Long s'est réuni en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Daniel LEFRANC, Maire.

Convocation du : 2023

Affichage en mairie et mise en ligne : 27 Septembre 2023

Membres élus : 15

Présents : 9

Étaient présents :

Monsieur LEFRANC Daniel : Maire

Monsieur CORNIQUET Nicolas, Madame ARNOUX Nadine : Adjointes au Maire

Monsieur COURTAT Christian, Monsieur PONS Philippe, Madame VIGNAL Nathalie, Madame IDJERI Johanna, Madame DELAGNEAU Elody, Madame DA SILVA CAMACHO Véronique : Conseillers Municipaux

Étaient absents excusés : Monsieur BOURQUIN Jean-Paul donne pouvoir à Monsieur COURTAT Christian

Madame CHABOT Danièle donne pouvoir à Madame ARNOUX Nadine

Monsieur VECTEN Damien donne pouvoir à Madame IDJERI Johanna

Monsieur WARAHENA LIYANAGE donne pouvoir à Monsieur LEFRANC Daniel

Madame ALAGUILLAUME Estelle donne pouvoir à Monsieur CORNIQUET Nicolas

Monsieur CHARTIER Guillaume

- 1) Décision modificative n°2 « Commune »
- 2) Décision modificative n°1 « Assainissement »
- 3) Tarifs et règlement pour la location de la salle multifonction
- 4) Durée d'amortissement véhicule
- 5) Modification du PLU simplifiée n°6
- 6) Rapport d'Activités 2022 – SE60
- 7) SPANC 2022 - CCPV
- 8) RIFSEEP
- 9) Embauche du personnel

Questions diverses

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément à l'article L.2121-15, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, désigné au sein du Conseil ; Madame ARNOUX Nadine accepte cette fonction.

Approbation du procès-verbal du 11 Juillet 2023 par le Conseil Municipal signé par Monsieur le Maire et le secrétaire de séance Madame ALAGUILLAUME Estelle.

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du Conseil Municipal d'ajouter le sujet suivant à l'ordre du jour :

- ANTAI

Il convient de procéder aux régularisations comptables figurant dans le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	Objets	Dépenses	Recettes
61521	Entretien cimetiére	3 888.00 €	
615221	Entretien divers bâtiments	-3 888.00 €	
615221	Entretien mairie	-887.00 €	
6156	Microsoft 365 - 3 postes	483.00 €	
CH 61	Services extérieurs divers	-404.00 €	
635	Taxes foncières	404.00 €	
CH 63	Impôts et taxes	404.00 €	
TOTAL		0.00 €	

INVESTISSEMENT	Objets	Dépenses	Recettes
203-13	Frais d'étude	280,00 €	
CH 20	Immobilisations incorporelles	280,00 €	
2152-13	Réfection routes	-280,00 €	
2157-13	Achat véhicule	-1 212,00 €	
2188-12	Réglette projecteur	1 212,00 €	
CH 21	Immobilisations corporelles	-280,00 €	
TOTAL		0,00 €	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces modifications.

25/2023 Décision modificative n°1 « Assainissement »

Il convient de procéder aux régularisations comptables figurant dans le tableau ci-dessous :

EXPLOITATION	Objets	Dépenses	Recettes ²⁷
6061	Electricité	1 430.00 €	
CH 60		1 430.00 €	
22	Dépenses imprévues	-1 430.00 €	
TOTAL		0.00 €	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces modifications.

26/2023 Tarifs et règlement pour la location de la salle multifonction

La commune n'a pas modifié les tarifs relatifs de location de la salle multifonction depuis 2015.

Les modalités de paiement changent, les montants dus seront désormais réclamés par la DGFIP (plus de chèque excepté les chèques de caution).

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'actualiser les tarifs à compter du 1^{er} Décembre 2023 comme suit :

Location de la salle pour les habitants de Silly	160 €
Location de la salle Extérieur	350 €
Option : Ménage effectué par le personnel de la mairie	120 €
Caution lorsque le ménage est fait par le locataire de la salle	150 €
Caution dégradation	400 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter les évolutions tarifaires exposées ci-dessus et le nouveau règlement.

27/2023 Durée d'amortissement véhicule

Conformément au montant inscrit au budget par décision du Conseil Municipal, le camion neuf a été livré le Vendredi 8 Septembre 2023, cet achat doit faire l'objet d'un amortissement.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la durée de cet amortissement.

Il propose un amortissement constant sur 5 ans, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette durée.

28/2023 Modification du PLU simplifiée n°6

Monsieur le Maire a présenté lors du conseil municipal du 11 Juillet 2023 les raisons pour lesquelles une modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) est rendue nécessaire et les objectifs poursuivis ; cette modification n'a pas pu être mise en œuvre et fait l'objet d'une nouvelle délibération.

Monsieur CORNIQUET Nicolas expose la nécessité d'engager une procédure de concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet du 23/10/2023 au 22/11/2023 qui fera l'objet d'une parution dans un journal conformément à la réglementation.

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L153-36 à L153-44

Après avoir entendu l'exposé du Maire et de Monsieur CORNIQUET, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de définir les modalités de concertation suivantes :

- Mise en ligne sur le site internet de la commune
- Mise à disposition d'un registre d'observations et d'un dossier complet présentant les modifications envisagées, en Mairie durant les horaires d'ouverture au public durant un mois.

29/2023 Rapport d'Activités 2022 – SE60

Monsieur le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2022.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. » Le Conseil Municipal, oui l'exposé des représentants de la commune au Syndicat,

- PREND ACTE du rapport d'activités 2022 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

30/2023 SPANC 2022

Monsieur le Maire informe que la CCPV a adressé le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

Le Conseil Municipal, prends acte du rapport du SPANC 2022.

31/2023 RIFSEEP

Le Conseil Municipal a voté la mise en place du RIFSEEP le 27 Février 2018.

Ce RIFSEEP avait fait l'objet d'un avis défavorable du Comité Technique alors que la décision du Conseil Municipal était en conformité avec la décision du Conseil d'Etat. La présente modification a également fait l'objet d'un avis défavorable du comité, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de majorer les montants plafonds annuels du RIFSEEP suivant :

	Groupe de fonction	Montant plafond IFSE	Montant plafond CIA	Dans la limite du plafond global FPE
Avant le 01/10/2023	G1	1 600	3 700	5 300
À compter 01/10/2023	G1	2 320	5 380	7 700

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de majorer les montants plafonds annuels relatifs aux fonctions de secrétaire de mairie et d'adjoint administratif.

32/2023 Embauche personnel

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un contrat en CDD à compter du 1^{er} Novembre 2023 pour une durée de 12 mois renouvelable et rémunéré au SMIC pour le service technique en remplacement d'un agent. Cet agent pourra se voir confier des missions d'agent de sécurité de la voie publique sous réserve d'être agréé par le Procureur de la République et de prêter serment devant un Tribunal Judiciaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à créer le contrat en CDD renouvelable dans les conditions exposées.

33/2023 ANTAI

Compte tenu d'infractions constatées sur le territoire de la commune et du refus d'un certain nombre d'administrés de tenir compte des interventions du Maire, Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de créer un compte sur ANTAI afin de bénéficier du traitement automatisé des infractions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à s'inscrire sur le site ANTAI.

Questions diverses :

- **Antenne** : Monsieur le Maire informe que l'antenne dédiée aux opérateurs de téléphonies, selon les informations communiquées, sera mise en fonction fin Octobre début Novembre.
- **Polices municipales** : Une réunion aura lieu le 4 Octobre 2023 concernant la possibilité de mettre en place une police pluricommunale.
- **Affaire tribunal urbanisme** : Un administré engage une procédure auprès du tribunal d'Amiens contestant un permis de construire accordé par la commune. Monsieur le Maire a pris contact avec un avocat spécialisé dans l'urbanisme afin d'assurer la défense de la commune.
- **Zone d'accélération énergétique** : Le Gouvernement envisage de demander aux communes de prévoir des zones de production d'énergie renouvelable. Les modalités de cette planification territoriale sont encore floues.
- **Noël des enfants** : Monsieur le Maire interroge le Conseil sur la date de l'organisation du Noël des enfants. La date retenue est le 09 Décembre 2023.
- **Commission travaux** : Des dates seront envoyées aux Conseillers pour planifier une réunion.
- **Réfection chemin de Oissey** : Monsieur le Maire rappelle que le sujet a été évoqué lors d'une précédente réunion. Pour des raisons économiques il avait été précisé que la réfection de ce chemin interviendrait lorsque les travaux seraient effectués par EUROVIA à proximité de notre commune. EUROVIA vient de nous transmettre un devis de 30 924,00 € Les travaux seront réalisés prochainement.

La séance est levée à 20h45

24/2023	Décision modificative n° 2 « Commune »
25/2023	Décision modificative n° 1 « Assainissement »
26/2023	Tarifs et règlement pour la location de la salle multifonction
27/2023	Durée d'amortissement véhicule
28/2023	Modification du PLU simplifiée n° 6
29/2023	Rapport d'Activités 2022 – SE60
30/2023	SPANC 2022 - CCPV

31/2023	RIFSEEP	30
32/2023	Embauche du personnel	
33/2023	ANTAI	

Daniel LEFRANC	Maire	Présent
Nicolas CORNIQUET	Adjoint au Maire	Présent
Nadine ARNOUX	Adjoint au Maire	Présente
Jean-Paul BOURQUIN	Adjoint au Maire	Monsieur BOURQUIN Jean-Paul donne pouvoir à Monsieur COURTAT Christian
Christian COURTAT	Conseiller délégué	Présent
Philippe PONS	Conseiller Municipal	Présent
Danièle CHABOT	Conseillère Municipale	Madame CHABOT Danièle donne pouvoir à Madame ARNOUX Nadine
Guillaume CHARTIER	Conseiller Municipal	Absent excusé
Nathalie VIGNAL	Conseillère Municipale	Présente
Damien VECTEN	Conseiller Municipal	Monsieur VECTEN Damien donne pouvoir à Madame IDJERI Johanna
Johanna IDJERI	Conseillère Municipale	Présente
Elody DELAGNEAU	Conseillère Municipale	Présente
Véronique DA SILVA CAMACHO	Conseillère Municipale	Présente
Jerom WARAHENA LIYANAGE	Conseiller Municipal	Monsieur WARAHENA LIYANAGE donne pouvoir à Monsieur LEFRANC Daniel
Estelle ALAGUILLAUME	Conseillère Municipale	Madame ALAGUILLAUME Estelle donne pouvoir à Monsieur CORNIQUET Nicolas